

Charte **4** Le **CHANGEMENT**

Pour une aide humanitaire plus locale

Nous soussignées les organisations travaillant dans le domaine de l'aide humanitaire, encourageons toutes les initiatives de consultations qui ont été prises dans le cadre des préparatifs du Sommet Humanitaire Mondial (SHM) d'Istanbul 2016.

Le moment est venu pour les acteurs humanitaires de mettre à profit les recommandations formulées lors des préparatifs du SHM en s'engageant à être les moteurs du changement qui doit s'opérer, au sein de leur organisation, dans leurs modes de travail.

Nous reconnaissons que les acteurs nationaux et locaux peuvent jouer un rôle accru et plus important dans le déploiement de l'aide humanitaire.

Dans le cas des ONG internationales signataires: -

Nos organisations s'engagent à mettre en application d'ici 2020 les **huit points de la Charte pour le changement**, en nous assurant de bien la faire connaître aux employés, partenaires, donateurs et autres parties prenantes.

Nous nous engageons également à présenter un rapport annuel sur les progrès que nous aurons accomplis.

Dans le cas des ONG nationales et locales travaillant en partenariat avec des ONG internationales: -

Nous approuvons et soutenons cette Charte pour le changement.

Nous prendrons en considération nos ONG internationales partenaires qui sont signataires de la présente Charte.

Nous encourageons vivement les ONG non-signataires à signer cette Charte.

Les huit points de la Charte pour le changement

1. Augmenter le financement direct des ONG nationales et locales pour l'action humanitaire:

Depuis 2017, seulement 0,4 % de l'aide humanitaire a été envoyée directement aux acteurs nationaux non gouvernementaux (ONG et OSC) pour la mise en œuvre de l'action humanitaire, soit un total 84 millions de dollars (USD) sur 27,3 milliards de dollars¹.

Nous nous engageons, par la voie du plaidoyer et de la politique, à influencer les pratiques des donateurs nord-américains et européens (institutions, fondations et secteur privé).

Nous les encourageons à augmenter le taux annuel de leur financement en matière d'aide humanitaire alloué aux ONG nationales et locales.

Nous nous engageons à transférer au moins 25 % de notre propre financement en matière d'aide humanitaire aux ONG nationales et locales d'ici 2020.

Nous nous engageons à présenter nos ONG partenaires à nos propres donateurs, afin qu'elles accèdent directement à leurs financements.

2. Réaffirmer les Principes de partenariat: Nous approuvons et avons signé les Principes de partenariat (égalité, transparence, approche axée sur les résultats, responsabilité et complémentarité) mis en place dans le cadre de la Plateforme humanitaire mondiale en 2007.

3. Accroître la transparence concernant les ressources accordées aux ONG nationales et locales: Un changement significatif dans les approches liées à la transparence est nécessaire afin de favoriser la confiance, la responsabilité et l'efficacité des investissements alloués à des acteurs nationaux à travers des intermédiaires internationaux.

Nous nous engageons à documenter le type d'organisations avec lequel nous travaillons dans le déploiement de l'action humanitaire, et à publier nos données (statistiques) dans nos comptes publics conformément à la définition² du Comité permanent interorganisations (CPI) et aux standards de l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IATI)³.

¹ [State of Humanitarian Systems Report, 2018](#) (Rapport sur la situation des systèmes d'aide humanitaire, 2018), pages 83-85.

² Voir [Categories for tracking direct as possible funding to local and national actors](#) (Catégories pour le suivi des financements aussi directs que possible alloués aux acteurs locaux et nationaux)

³ En respectant pleinement la sécurité, sans nécessairement publier le nom de nos partenaires dans des situations de conflit.

Charte **4** Le **CHANGEMENT**

4. Cesser d'amoindrir les capacités des acteurs locaux: Nous nous engageons à mettre en place des politiques de recrutement équitables afin de décourager le détournement du personnel des ONG nationales et locales (car cela amoindrit gravement leur capacité de fonctionnement, en particulier lors de leur intervention en cas d'urgence).

Nous rechercherons avec nos partenaires des solutions alternatives telles que les envois en mission, en parrainant ou en soutenant les initiatives nationales de renforcement.

5. Mettre l'accent sur le rôle des acteurs locaux: Nous nous engageons à recommander à nos donateurs qu'ils fassent du recrutement d'acteurs locaux et nationaux un critère d'évaluation pour les partenariats et les appels à projets.

6. Aborder la question de la sous-traitance: Nos partenaires au niveau national et local participent dès le début à la formulation des programmes, et participent aux processus décisionnels, au même titre que les ONG internationales, lors de la formulation des programmes ou de la définition des règles de partenariat.

7. Renforcer les capacités opérationnelles et améliorer le soutien organisationnel: Nous nous engageons à soutenir les acteurs locaux dans le renforcement de leur système organisationnel, afin de les aider à optimiser leur rôle et leur contribution dans le déploiement de l'aide humanitaire dans le monde.

Nous nous engageons à financer les procédures administratives nécessaires. Pour attester de notre détermination à renforcer les capacités organisationnelles des acteurs locaux, nous nous engageons, pour leur soutien, à allouer d'ici 2020 des ressources à nos partenaires locaux.

Nous publierons la part de nos budgets d'aide humanitaire directement allouée d'ici 2020 à nos partenaires pour le renforcement de leurs capacités en matière d'aide humanitaire.

8. Communications sur les partenariats à l'attention des médias et du public: Tous nos communiqués à l'attention des médias internationaux et nationaux et du public devront promouvoir le rôle des acteurs locaux et nationaux et valoriser leur travail, ainsi que les intégrer en tant que porte-parole lorsque les conditions de sécurité le permettent.

Signée par: (ONG internationales)

Approuvée par: (ONG locales et nationales)

Pour signer ou approuver cette Charte pour le changement, veuillez envoyer un courriel à admin@charter4change.org en indiquant le nom complet de votre organisation.

Texte original: Juillet 2015
Version révisée Février 2019